



STAGIAIRE

CHARGE(E) DE MISSION SUR LES ZONES HUMIDES AU SEIN DE L'INSTITUTION ADOUR

Fiche de stage (5 à 6 mois)

L'Institution Adour est un syndicat mixte œuvrant pour la gestion de l'eau et des milieux aquatiques. En tant qu'établissement public territorial de bassin (EPTB), elle mène une mission à l'échelle globale du bassin de l'Adour pour assurer une cohérence des politiques et actions à l'échelle des sous-bassins versants, en conduisant des missions d'animation ou de maîtrise d'ouvrage de projets sur ces domaines de compétences, en concertation avec les partenaires et acteurs des territoires. L'ensemble de ses missions est exercé en lien et en complémentarité avec les acteurs compétents sur les territoires du bassin de l'Adour.

CONTEXTE DU STAGE

Suite aux études « zones humides » (ZH) réalisées dans le cadre des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) et à la mise en place de bases de données visant à centraliser, capitaliser et mettre à disposition la connaissance sur les zones humides à l'échelle du bassin de l'Adour, l'Institution Adour a acquis une expertise permettant, selon ses prérogatives et à l'échelle de tout le bassin versant de l'Adour, de travailler ce sujet en concertation, dans un principe de coordination globale et de suivi/accompagnement des acteurs et maîtres d'ouvrage locaux tout en s'impliquant plus concrètement dans des missions d'intérêt pour le territoire.

En accord avec l'agence de l'eau Adour-Garonne, une démarche est en cours de définition, qui sera portée par l'Institution Adour, pour participer à l'effort de connaissance des zones humides à l'échelle du bassin. Cette démarche doit à court/moyen termes, favoriser la réalisation d'inventaires de terrain pour confirmer la présence de zones humides.

Au-delà de cette démarche, l'objectif pour l'établissement est de poursuivre et consolider le déploiement d'une mission globale et d'une expertise sur les ZH au sein de l'EPTB à mettre au service des territoires du bassin de l'Adour pour, notamment :

- a minima suivre et accompagner les démarches menées localement, avec le double objectif de coordonner les démarches à l'échelle de tout le bassin et de capitaliser, centraliser et valoriser la donnée utile de manière transversale à l'échelle du bassin de l'Adour ;
- proposer de porter, en lien avec les collectivités locales, les démarches d'inventaires, pour leur compte et en partenariat avec elles, dans un principe de mise à disposition de l'ingénierie nécessaire et de mutualisation de moyens ;
- développer des sujets de travail à l'échelle du bassin de l'Adour pouvant être utiles à l'ensemble du territoire et des acteurs locaux, dans un principe d'approche globale, partagée, concertée : accompagnement de porteurs de projets (dossiers réglementaires en application de la loi sur l'eau, documents d'urbanisme, aménagements, etc.), compensation, intégration dans les plans de gestion, etc. ;
- développer des réseaux et groupes de travail au sein du bassin entre acteurs intéressés/concernés, et être un relais au niveau des acteurs et réseaux régionaux/nationaux.

Dans ce contexte, l'Institution Adour recrute un(e) stagiaire - chargé(e) de mission sur les zones humides, pour travailler globalement ce sujet, dans toutes les composantes décrites ci-après. L'objectif du stage est de contribuer à la formation d'un(e) étudiant(e) tout en appuyant les agents de l'Institution Adour dans l'exercice de leurs missions, et en travaillant des sujets complémentaires peu investis à ce jour par l'établissement.

MISSIONS

La personne en stage sera placée sous la responsabilité hiérarchique de la responsable du service « gestion intégrée » qui déploie la mission de l'établissement sur les zones humides, et sous l'autorité du directeur général des services de l'Institution Adour. Elle sera amenée à travailler avec les partenaires de l'Institution Adour (collectivités locales, associations, fédérations, etc.). Des déplacements à l'échelle de tout le bassin de l'Adour seront à prévoir.

Les principales missions du stage sont décrites ci-dessous.

Contribution à la réalisation et l'animation de la démarche à venir, portée par l'Institution Adour

Une démarche d'amélioration des connaissances est en cours de définition et sera portée par l'EPTB en 2024. Elle consistera probablement en une étude de prélocalisation des zones humides ou une étude d'inventaire des zones humides ; dans ce cas, le travail fera l'objet d'une prestation de services.

Pour engager ce projet, le (la) stagiaire poursuivra, si nécessaire, le travail de capitalisation des données pré-existantes (mise à jour de la base de données du bassin de l'Adour et complément dans les Landes hors bassin de l'Adour), dans la continuité du travail engagé en projet tutoré en 2023.

En complément, sur la durée de son stage, la personne en stage appuiera la responsable pour élaborer les pièces du marché, choisir le bureau d'études, suivre la réalisation de la prestation, etc.

Elle participera également à l'animation et à la réalisation de la concertation liée à la démarche (comité de pilotage, groupes de travail locaux, etc.).

Réflexions sur le sujet de la compensation des impacts sur les zones humides

Cette mission se fera dans la continuité d'un travail engagé en projet tutoré en 2023.

Le (la) stagiaire mènera des réflexions, analyses et recherches bibliographiques et de retours d'expériences sur le sujet de la compensation des impacts sur les zones humides lors de projets d'aménagement ou d'activités : quelles démarches existantes ? Comment mieux appréhender ce sujet ? Comment répondre aux besoins ? Quelle stratégie globale ou partagée à des échelles pertinentes ? Quelles possibilités ? Quelles difficultés ?

Vers une modélisation du rôle hydrologique des zones humides dans le fonctionnement d'un bassin versant

Cette mission se fera dans la continuité d'un travail engagé en projet tutoré en 2023.

Le (la) stagiaire travaillera sur la faisabilité de modéliser l'intérêt des zones humides dans le fonctionnement hydrologique d'un bassin versant, dans le but d'approcher de manière quantifiée leur rôle aujourd'hui et à l'avenir, dans le contexte de changement climatique. Pour cela, il (elle) devra évaluer les données nécessaires (ZH ou autres), les données disponibles ou à acquérir ou produire, les modèles à mobiliser, les étapes de travail, etc.

La personne en stage réalisera également un travail bibliographique de recherche d'éventuelles démarches menées en ce sens au niveau Adour-Garonne ou au-delà.

Animation générale à l'échelle du bassin versant

En lien avec la chargée de mission, le (la) stagiaire participera au suivi des études portées localement par les collectivités, à l'accompagnement de porteurs de projets en lien et en complément des animateurs SAGE, aux rencontres et réseaux d'acteurs...

Il (elle) pourra travailler à la production d'éléments de communication sur les bases de données de l'Institution Adour et sur les démarches menées sur le bassin de l'Adour.

Pour mener à bien ses missions, le (la) stagiaire devra notamment :

- prendre contact (mail, tel, rdv), mobiliser des acteurs locaux, réaliser des entretiens...
- traiter et analyser des données, des documents,
- développer son expertise sur le sujet,
- rédiger les documents nécessaires à la restitution de l'étude et du stage et autres documents éventuels de synthèse ou de communication,
- intervenir éventuellement en réunion pour présenter son travail.



PROFIL ET COMPETENCES REQUISES

Formation :

Préférentiellement Bac +5 dans un des domaines suivants : eau/milieux aquatiques/environnement
Permis B valide exigé

Compétences et qualités personnelles :

- Connaissances fondamentales sur la gestion de l'eau et des milieux aquatiques et humides ;
- Utilisation des outils informatiques : traitement de texte, tableur, présentation assistée par ordinateur, SIG (de préférence QGis) ;
- Sens de l'organisation et rigueur ;
- Qualités relationnelles, capacité d'animation, sens de l'écoute, intérêt pour la concertation ;
- Qualité rédactionnelle, capacité d'analyse et de synthèse ;
- Prise d'initiative et autonomie.

CONDITIONS DE STAGE

Durée de stage : 5 à 6 mois en 2024

Temps de travail : 35 h/semaine

Lieux de travail : antenne de Bayonne (64) de l'Institution Adour ; déplacements à prévoir sur tout le bassin de l'Adour (des véhicules de services sont mis à disposition)

Indemnisation : Indemnisation légale + prise en charge des frais de déplacement dans le cadre des missions

Candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) à adresser au Président de l'Institution Adour (Institution Adour, 38 rue Victor Hugo, 40025 Mont-de-Marsan Cedex) et au contact suivant : Marie Bareille, marie.bareille@institution-adour.fr ; 06.03.50.15.88), jusqu'au 02 février 2024.

